

Prévention des vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées

Récemment, le département de l'Ain a connu plusieurs vols par ruse au domicile de personnes âgées.

- **Comment cela se passe-t-il ?**

Dans la majorité des cas, le malfaiteur se présente au domicile d'une personne âgée, réputée moins méfiante, déguisé en agent EDF ou en agent des eaux ou en policier ou encore en gendarme... Il demande l'autorisation d'entrer dans le domicile prétextant des vérifications à accomplir. Il endort la méfiance de la personne et s'arrange pour rester seul. Il en profite alors pour fouiller rapidement le domicile et y vole de l'argent ou des bijoux.

- **Quelles sont les caractéristiques des auteurs ?**

- Ils usent de fausses qualités (faux agent des eaux, faux agent EDF, faux technicien, faux policier...) ou de faux prétextes (utilisation de votre téléphone, demande un verre d'eau...).
- Les auteurs présentent bien (ne sont pas agressifs, jouent un rôle, paraissent crédibles, ne sont pas violents mais toujours insistants, ont souvent réponse à tout, endorment la méfiance par un flot de paroles conséquent).
- Les auteurs agissent très rapidement et quittent aussitôt les lieux. Ils ne restent pas dans le quartier voire dans la ville.
- Ils recherchent de l'argent liquide, des bons au porteur, de l'or, des bijoux, des carnets de chèque, des cartes bancaires avec le code confidentiel (ne jamais le mettre avec la carte).

- **Pour vous prémunir de tels vols voici quelques conseils de prudence à appliquer :**

- Ne pas ouvrir si l'administration de l'agent n'a pas fixé de rendez-vous (les vrais agents n'interviennent pas à l'improviste; en général un courrier annonçant le passage d'un agent est adressé préalablement).
- Exigez de voir la carte professionnelle de l'agent.
- Évitez d'avoir trop d'argent à la maison. Rangez les bijoux et les valeurs et ne laissez rien en évidence.
- Ne payez pas sans facture. Exigez préalablement un devis.
- Se méfier, vérifier ! En cas de doute n'ouvrez pas et appelez la gendarmerie.

- **N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect à votre gendarmerie :**

- Il vaut mieux appeler la gendarmerie en cas de doute.
- Donnez le signalement des individus et repérez si les auteurs utilisent un véhicule; si possible, notez le numéro et le type, mais ne vous mettez pas en danger.
- Repérez la direction de fuite.

- **Et si, malheureusement vous avez été victimes :**

Ne nettoyez pas les objets que les auteurs ont pu toucher (recherche ADN, empreintes de doigts...)

SI VOUS ÊTES VICTIME, DÉPOSEZ PLAINTÉ AFIN D'ÉVITER D'AUTRES VICTIMES